

que la régence se mettait beaucoup trop en dépendance du clergé. « Il est à craindre, disait-il, que, tandis que le gouvernement renversé est allé trop loin dans le pillage et la brutalité envers le clergé, le gouvernement actuel n'aille trop loin dans le sens inverse. »

Napoléon envoya un résumé de ce rapport à l'archiduc Ferdinand-Maximilien et ajouta d'une façon très claire (1) que, si on ne faisait pas une déclaration très nette sur la consécration de la vente des biens nationaux, il considérerait l'établissement de la monarchie au Mexique comme impossible.

Les lettres de Napoléon se croisèrent avec la lettre de Ferdinand-Maximilien, dans laquelle, conformément à sa promesse, mais bien à contre-cœur, il lui faisait part du refus de son frère à propos d'une garantie de l'Autriche. « L'empereur, écrivait-il (2), me confirme les intentions bienveillantes qu'il m'avait déjà exprimées antérieurement, au sujet du projet de la formation d'un corps de volontaires, mais en ce qui concerne la garantie de l'Autriche, qu'Almonte désire voir joindre à celle des puissances signataires de la Convention de Londres en faveur de l'intégrité et de l'indépendance du futur empire, l'empereur m'a répondu que notre gouvernement n'ayant pas à sa disposition la marine nécessaire pour entreprendre des expéditions lointaines, ne serait pas en mesure de soutenir la garantie donnée, avec l'énergie qui conviendrait à sa dignité et à sa puissance. En conséquence, il regrettait de ne pouvoir s'associer aux traités de garantie qui seraient conclus. Quant à la garantie de l'emprunt par l'Autriche, l'empereur fait remarquer qu'une pareille détermination, qui tendrait à imposer au trésor autrichien des charges éventuelles, ne pouvait être prise qu'avec l'assentiment des Chambres qui, selon toutes les apparences, reculeraient devant un engagement de cette nature. »

Ferdinand-Maximilien envoya en outre à l'empereur son projet de réponse à la commission mexicaine, qui devait venir

(1) Napoléon III à l'archiduc Ferdinand-Maximilien. Biarritz, 25 septembre 1863, original avec un résumé du rapport de Forey. Vienne, Archives de l'État.

(2) Archiduc Ferdinand-Maximilien à Napoléon III. Miramar, 27 septembre 1863, brouillon. Vienne, Archives de l'État.

prochainement lui offrir la couronne. Il espérait que cette réponse serait conforme aux vues de Napoléon.

Entre temps, la députation des notables de Mexico s'était mise en route. A la grande satisfaction de l'archiduc Ferdinand-Maximilien, son ami Gutierrez devait en devenir le président, dès l'arrivée de la députation à Paris. Elle devait se rendre sous peu à Miramar et soit Almonte de Mexico, soit Hidalgo de Paris lui avaient préparé les voies auprès de l'archiduc.

Le premier conjurait l'archiduc de croire à ses protestations et de ne pas prêter l'oreille à tous les racontars mensongers, propagés avec l'intention de le faire revenir sur son auguste projet. Il se plaignait de Forey qui ne voulait écouter ni lui, ni Saligny, que c'était la seule cause des retards, et terminait sa lettre en engageant à nouveau l'archiduc à précipiter autant que possible son départ (1). Hidalgo de son côté certifiait à l'archiduc (2), qu'à Mexico comme à Paris, on était persuadé que l'archiduc ferait par sa simple présence ce que la régence ne parviendrait jamais à faire : à savoir, grouper autour de lui les hommes de bonne foi de tous les partis et mettre fin à la lutte. Ceci était l'opinion générale et on en parlait partout.

Napoléon répondit immédiatement à la lettre de l'archiduc du 27 septembre. L'empereur écrivait (3) qu'il avait été très heureux des bonnes nouvelles que Son Altesse Impériale avait bien voulu lui donner. Celles qu'il a reçues dernièrement du Mexique sont favorables, néanmoins il y a toujours des tiraillements entre la régence et le commandant des troupes d'occupation. La grande question est celle qui a trait aux biens nationaux. Il trouve que les paroles que Son Altesse Impériale se propose d'adresser aux délégués mexicains sont pleines de grandeur et de sens pratique. Il est persuadé qu'elles produiront un très bon effet en Europe. Mais il se permet d'attirer l'attention de l'archiduc sur un point : un pays tombé dans l'anarchie ne peut pas être régénéré par la liberté parlementaire. On a besoin au Mexique d'une dictature libérale, c'est-à-dire

(1) Almonte à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 12 août 1863. Vienne, Archives de l'État.

(2) Hidalgo à De Pont, 3 septembre 1863. Vienne, Archives de l'État.

(3) Napoléon III à l'archiduc Ferdinand-Maximilien, 2 octobre 1863, original. Vienne, Archives de l'État.

d'un pouvoir fort qui proclame les grands principes de la civilisation moderne, comme l'égalité devant la loi, la liberté civile et religieuse, l'honnêteté de l'administration et le vif sentiment de la justice. Quant à la Constitution, elle sera l'œuvre du temps et il croit que, bien qu'elle ait été discutée et élaborée, elle ne sera vraiment appliquée que dans quelques années, lorsque le pays sera pacifié et le gouvernement bien assis.

L'empereur ajouta encore qu'il était heureux des nouvelles de l'archiduc, concernant les intentions bienveillantes de l'Angleterre, mais il avouait, en même temps, qu'il doutait fort des résolutions prises à ce sujet.

D'après ce qui avait été convenu à Schönbrunn, l'archiduc avait aussi envoyé à l'empereur François-Joseph le projet de la réponse qui devait être donnée à la députation mexicaine. Tandis que Napoléon la jugeait en général bien, on avait, à Schönbrunn et au ministère des Affaires étrangères à Vienne, quelques critiques à faire. Ainsi on disait au commencement : « L'empereur, l'auguste chef de notre maison et moi, sommes profondément touchés... » En réalité, l'empereur François-Joseph ne se sentait pas ému le moins du monde et partant il demanda de supprimer son nom. En outre, il exigea que la promesse d'une acceptation éventuelle de la couronne du Mexique soit donnée d'une manière moins catégorique que ne le disait la réponse, et qu'il fallait répéter et souligner expressément les conditions. On désirait à Vienne que l'archiduc donnât à la réception de la députation un caractère purement privé et non solennel. Sur l'ordre formel de l'empereur François-Joseph, le ministre de la maison impériale et des Affaires étrangères ne devait pas être représenté à la réception de la délégation afin de bien démontrer que l'Autriche persévérerait dans son attitude passive et réservée. L'Europe ne devait pas pouvoir dire que le gouvernement impérial avait pris part au projet concernant l'établissement d'une monarchie au Mexique.

Entre temps, la députation était arrivée à Paris, Gutierrez le fit savoir à De Pont, ajoutant que dans le cas où l'acceptation de la couronne traînerait en longueur, la délégation prédisait des conséquences alarmantes pour la situation au Mexique. Il se répandait en flatteries et racontait entre autres que les

Mexicains ne s'approchaient des photographies du couple impérial, exposées à Mexico, que le chapeau à la main (1) !

Bientôt après cette lettre, Gutierrez se mit à la tête de la députation et arriva avec elle à Trieste, le 2 octobre 1863. Conformément au programme, la députation fut reçue très simplement par l'archiduc tout seul. Dans un long discours au style brillant, rempli de phrases et de flatteries, Gutierrez décrivit les malheurs du Mexique sous la république, le désir d'avoir un monarque doué des qualités personnelles de l'archiduc et le pria d'accepter la couronne du Mexique.

L'archiduc répondit brièvement et, conformément à l'ordre reçu, omit le nom de son frère dans l'introduction du discours et ne mentionna que d'une façon tout à fait générale « les garanties indispensables » pour la liberté et l'intégrité du Mexique, sans toutefois nommer les puissances maritimes qui devaient donner une garantie (2). Tout ce qui suivait dans la réponse de l'archiduc ne laissait que trop transpercer le plaisir avec lequel il accepterait la couronne qu'on lui offrait. L'empereur François-Joseph fut désagréablement impressionné par le ton de la réponse, il télégraphia immédiatement à son frère : « Je vois, d'après ta réponse à la députation et la lettre de Napoléon, que tu ne tiens pas absolument à la garantie des trois puissances maritimes et surtout de l'Angleterre. Je dois te rappeler cette condition stricte, formulée au début. Tu ne peux pas te mettre sous la seule tutelle de la France (3). »

L'archiduc se défendit et tâcha de masquer par des excuses qu'il avait renoncé à une des conditions qu'il avait donnée au début comme essentielle. Le roi Léopold, par contre, trouva la réponse de son beau-fils extrêmement bien (4) rédigée, parce que lui aussi était prévenu en faveur d'une solution positive.

Pendant les délibérations confidentielles qui eurent lieu surtout avec Gutierrez et Hidalgo, l'archiduc laissa voir ses

(1) Gutierrez à De Pont, 22 septembre 1863. Vienne, Archives de l'État.

(2) Discours de Gutierrez et réponse de l'archiduc. TAVERA, I, p. 177-78. Réponse de l'archiduc, NIOX, p. 326. Extraits, GAULOT, I, p. 16.

(3) François-Joseph à Ferdinand-Maximilien, télégramme, 4 octobre 1863. Vienne, Archives de l'État.

(4) Léopold à l'archiduchesse Charlotte. Como, 26 octobre 1863, original. Vienne, Archives de l'État.

crainces sérieuses. Il s'était préparé une sorte d'aide-mémoire, dont il se servait (1). Il fit voir à Gutierrez que, jusqu'à présent, seuls la capitale, Puebla, Vera-Cruz et quelques endroits de la côte avec les villages environnants, d'après le rapport de Forey, en tout soixante-six localités, s'étaient prononcées pour lui. Par conséquent, ce n'était pas là une majorité. En outre, l'assemblée de Mexico manquait d'une base légale, la résistance opposée à Puebla donnait à réfléchir et Juarez avait toujours encore entre ses mains la majeure partie du pays, car la régence ne possédait d'autorité que là où flottait le drapeau français. L'archiduc ne pouvait donc pas risquer le danger de voir la majorité de la population se déclarer pour la république quand il serait là-bas.

Alors le phraseur Gutierrez reprit bien vite le dessus. Soutenu par Hidalgo, il sut de nouveau complètement fasciner l'archiduc par ses phrases. Il lui fit oublier toutes ses craintes, ce que l'archiduc ne faisait que trop volontiers, et en peu de temps l'ombre même d'un doute était effacée dans l'âme de Ferdinand-Maximilien. Il était plus résolu que jamais à réaliser le projet et cela même si les conditions énoncées ne se réalisaient pas ou seulement en partie.

Dans une lettre datée du 9 octobre (2), l'archiduc Ferdinand-Maximilien rendit compte à Napoléon de la réception de la députation et revint légèrement sur les remarques de l'empereur contenues dans ses deux dernières lettres. Ainsi il défendit sa promesse d'un régime constitutionnel contenue dans sa réponse à la délégation mexicaine. Il avait dû le faire par égard à l'opinion publique en Autriche et en Angleterre. Quant au rapport de Forey, que Napoléon avait envoyé, il devait reconnaître la grande importance de la question des biens de l'Église. Aussi avait-il donné l'ordre qu'on lui procurât des informations authentiques. Il choisit à cet effet Arrangoiz, un clérical réactionnaire, dont il ne pouvait recevoir que des rapports très partiels.

Napoléon avait suivi avec beaucoup d'intérêt l'attitude de l'archiduc vis-à-vis de la députation mexicaine et aussi lu

(1) Trouvé à Vienne dans les Archives de l'État.

(2) Archiduc Ferdinand-Maximilien à l'empereur Napoléon. Brouillon de la main du baron De Pont. Miramar, 9 octobre 1863. Vienne, Archives de l'État.

attentivement sa réponse. Il y remarqua quelques détails, qui lui semblaient faire preuve d'une trop grande indépendance.

Déjà on commençait en France, où on avait bien senti combien l'archiduc tenait à la réalisation du projet, de prendre vis-à-vis de celui-ci l'attitude d'un protecteur et de le traiter avec plus d'énergie. Le germe des nombreux différends qui devaient suivre fut alors semé. Mais Ferdinand-Maximilien et Charlotte s'étaient déjà trop engagés avec toutes leurs pensées et tous leurs sentiments dans l'idée de cet empire au delà des mers. Rien ne pouvait plus arrêter la pierre qui roulait.